

CIQ Cuques Saint Jérôme

Itinéraires verts au sein du quartier Cuques Saint Jérôme

Du Parc Jourdan au Parc de la Torse

Déplacements à pieds

Ce document est une proposition de travail pour notre quartier dans le cadre d'un plan d'ensemble à l'étude à l'échelle de la Fédération des CIQ.

Ce document émet des hypothèses et pose des questions pour l'avenir. Certaines concernent des cheminements existants, d'autres envisageables, souhaitables, incongrus, irréalistes et/ou utopiques.

Certaines possibilités existantes évoquent la traversée des propriétés privées ou publiques. Le Crous a indiqué lors de l'assemblée générale du Ciq réfléchir à substituer la servitude actuelle par un autre passage.

Il conviendrait en tout état de cause de trouver des solutions alternatives aux points posant problèmes, et il est important de rappeler que le droit de circulation sur les terrains privés n'est pas acquis mais doit être permis par les propriétaires.

Pour améliorer l'intégration de l'Université et des Cités universitaires dans le quartier, il semblerait opportun de supprimer les obstacles (grillages, murs, clôtures, haies) sur rue et de permettre l'accès au campus au public (piétons et cyclistes). Il faudrait également baliser ce chemin vert par des panneaux indicateurs... et multiplier les entrées des différents parcs existants. La question de la fermeture (symbolique aujourd'hui tant la facilité d'y accéder est grande) des parcs à la nuit mérite d'être posée.

Ce circuit permettrait de relier différents quartiers de la ville, le Parc Jourdan aux bords de l'Arc, au niveau du Creps, avec les Parcs de la colline de Cuques et de la Torse et au-delà, le chemin de Bibemus et le massif de Sainte Victoire.

I – Itinéraires d'un parc à l'autre

II – Plantations d'alignement

III - Transports

Les paragraphes en italiques indiquent des variantes possibles.

A - Du Parc Jourdan au Parc de la Torse via le Parc de Cuques

Dans le cadre du plan campus et des aménagements liés à la création de nouvelles cités universitaires sur le plateau de Cuques, il paraît nécessaire de réfléchir à de nouveaux modes de circulation entre l'Université, le parc Jourdan, les Gazelles, Cuques et le centre sportif de l'Université.

On peut proposer au CROUS d'ouvrir au public les espaces des cités universitaires de Cuques et des Gazelles (voir supra).

1 - Le parc Jourdan (superficie 40000m²)

Le Parc Jourdan a aujourd'hui quatre accès différents :

Entrée par l'avenue Anatole France, deux entrées par l'avenue Jules Ferry (face à l'école Jules Ferry et au Clos Cangina), entrée par le Camin d'Oc et la passerelle surplombant la voie ferrée et reliant l'Université ou l'avenue Robert Schuman.

Pour rejoindre plus directement la gare sncf, un **nouvel accès** pourrait être créé à côté du bâtiment du Rectorat (soit côté voie ferrée, soit entre le Rectorat et les bâtiments de la Cité universitaire Abram). Il rapprocherait agréablement nos quartiers, les Cités universitaires et l'Université des gares (sncf et routière) et du pôle culturel (Cité du Livre, Pavillon noir, Grand Théâtre de Provence).

Du parc Jourdan au Parc de Cuques

Sortir du Parc Jourdan par l'avenue Jules Ferry, face à la rue du Clos Cangina prendre à droite l'avenue Jules Ferry vers le sud jusqu'à la sculpture de Victor Vasarely face à la rue Pierre Puget.

Pour rejoindre le Parc de Cuques par les voies publiques, suivre la rue Pierre Puget et la rue de Cuques qui devient chemin de Cuques. On peut noter les difficultés de circulation rue Pierre Puget, le stationnement à améliorer, l'état des trottoirs... (Lors de notre dernière assemblée générale, la Mairie s'est engagé sur un projet de requalification des espaces publics).

Variante : Depuis le Parc Jourdan, traverser l'avenue Jules Ferry et entrer dans le campus des Gazelles. Traverser les bâtiments du Crous en direction des terrains de sport. Descendre l'escalier. Longer les tennis. Actuellement, une servitude de passage existe qui pose des problèmes. Le Crous réfléchit à une solution alternative. On peut éventuellement continuer l'avenue Jules Ferry et prendre le chemin à gauche vers le centre sportif universitaire.

Dans la rue de Cuques, prendre à droite. Passer l'arrêt de bus et le rond-point et poursuivre le chemin de Cuques à gauche en traversant la zone de stationnement.

Plusieurs points sont à noter :

- L'arrêt de bus (terminus de l'actuel M2 appelé à devenir 22) est mal situé sur le petit rond-point empêchant la circulation lorsque le bus est à son point de stationnement.
- Le parking voitures pourrait être amélioré ou supprimé.
- Des vélos sont attachés de manière anarchique à l'entrée de cette voie pompier, on pourrait remplacer le parking par un garage à vélos (deux roues) devant l'entrée de l'escalier menant aux résidences étudiantes.
- Ajouter un panneau de stationnement interdit sur le cul de sac au bout de la rue de Cuques.
- Signaler le Parc de la colline de Cuques

Le bout du chemin de Cuques (en cul de sac, étroit) mène à une des entrées du parc de Cuques par un escalier. La Cité universitaire de Cuques et le parc de Cuques étant contigus, on pourrait aisément imaginer un accès entre ces deux espaces verts. Il apparaît nécessaire d'ouvrir les campus des Gazelles et de Cuques au public.

2 - Le Parc de la colline de Cuques (superficie 28500m²)

Le parc de Cuques bénéficie aujourd'hui de trois accès (chemin de Cuques, avenue de la Cible, rue Gilles Borel). Un nouvel accès depuis la cité universitaire de la colline de Cuques pourrait être envisagé.

Aucune signalétique n'indique aujourd'hui les accès à ce parc, largement méconnu.

Poursuite de l'itinéraire du Parc Jourdan au parc de la Torse

Traverser le Parc de Cuques. Sortir du Parc de Cuques avenue de la Cible.

Traverser l'avenue de la Cible et la remonter sur 50 mètres vers le nord.

A gauche de l'immeuble, prendre le petit sentier qui mène au supermarché.

Traverser le parking du supermarché en direction de l'avenue des infirmeries.

Traverser l'avenue des infirmeries. Prendre l'allée des Lilas jusqu'à la Torse.

Longer la Torse en empruntant le cours Gambetta le long de la résidence l'Oliveraie.

Proposition de créer un cheminement le long de la Torse à gauche sous l'avenue Gambetta/Malacrida pour rejoindre le parc de la Torse sans traverser le Cours Gambetta.

Une telle solution a été proposée par l'ADAVA depuis bientôt 10 ans. Elle nécessite la création d'une passerelle sur une cinquantaine de mètres, à 2 mètres au-dessus de la rivière en raison des risques naturels.

3 - Parc - Promenade des bords de la Torse

Deux accès par la route Cézanne, un accès par l'avenue Malacrida.

Un nouvel accès pourrait être créé du côté du stade.

Le parc de la Torse permet de rejoindre le chemin de Bibémus et le massif de Sainte Victoire.

B - Du Parc Jourdan vers les bords de l'Arc

Descendre l'avenue Jules Ferry qui devient avenue des Armées d'Afrique.

Passer à droite sous la voie ferrée pour rejoindre le Coton rouge.

Traverser l'avenue Gaston Berger et prendre la passerelle surplombant l'autoroute.

Arrivée aux bords de l'Arc. Cheminement à améliorer.

C - Du Parc de la Torse aux bords de l'Arc

Prendre le Cours Gambetta (résidence de l'Oliveraie), rejoindre l'allée des Lilas et prendre à gauche l'avenue des infirmeries. Traverser l'avenue Henri Mauriat et continuer sur l'avenue des infirmeries, et prendre la passerelle surplombant l'autoroute. L'avenue des infirmeries se termine aux bords de l'arc.

Pourrait-on imaginer de suivre le cours de la Torse jusqu'à l'Arc ?

D - Du Parc de Cuques aux bords de l'Arc

Prendre l'avenue de la Cible vers le sud, traverser l'avenue Jean-paul Coste/ Henri Mauriat, continuer sur l'avenue de la Cible (passerelle piéton au-dessus de l'autoroute), l'avenue de l'Arc de Meyran rejoint les bords de l'Arc

4 - Parc - Promenade des bords de l'Arc (superficie de 100 000m²)

Plusieurs accès par l'avenue Henri Malacrida à la hauteur des Trois Sautets, de l'avenue des infirmeries, chemin du Coton rouge et Pont de l'Arc.

E - Du Parc Jourdan vers Encagnane

En partant du Parc Jourdan, emprunter la passerelle au-dessus de la voie ferrée pour rejoindre la Faculté de Droit (à gauche) ou l'avenue Robert Schuman à hauteur de la station-service (à droite).

On peut aussi prendre le chemin « Camin d'Oc » depuis la sculpture de Victor Vasarely pour rejoindre l'Université de Droit pendant les horaires de fermeture du Parc Jourdan (chemin à améliorer et entretenir)

A l'intérieur de la Faculté de Droit, se diriger vers la sortie en longeant la B.U. et la cafétéria.

Traverser l'avenue Robert Schumann et prendre la rue Winston Churchill en face jusqu'à l'avenue Pierre-Brossolette.

Tourner à droite dans l'avenue Pierre-Brossolette en direction du centre-ville.

Traverser l'avenue.

Prendre l'avenue du Pignonnet. Face à l'hôtel du Pignonnet, entrer dans l'Université – site Montperin - et traverser le parking jusqu'au fond pour emprunter le chemin menant à l'avenue du Petit Barthélémy par la rue Louis Coirard.

On peut ensuite remonter jusqu'à la Cité du livre, le CCN, le GTP...

Variante : Si on arrive avenue Robert Schuman à hauteur de la station-service, on peut traverser l'avenue et rejoindre la gare routière et le pôle culturel (cité du livre, pavillon noir, GTP) en empruntant le boulevard Albert Charrier (en passant devant le bowling) et l'avenue des Belges.

F - Du Parc Jourdan au Cimetière Saint-Pierre

Sortir du parc Jourdan avenue Jules Ferry face à la rue Clos Cangina.

Remonter la rue Clos Cangina jusqu'en haut et traverser à gauche le parking de la résidence villa Cangina en direction de la résidence Saint Christophe. Sur la gauche, après la villa Cangina, emprunter le sentier qui mène à l'avenue Saint-Jérôme en longeant la résidence les Pins.

Traverser l'avenue Saint-Jérôme (déplacer le passage protégé ?) et tourner à droite en direction de l'avenue d'Oraison. Prendre l'avenue d'Oraison en direction de l'avenue de Craponne.

Prendre à droite l'avenue de Craponne jusqu'à l'allée Sainte Madeleine (*proposition de marquer au sol les deux sens de circulation dans l'avenue de Craponne par une ligne blanche discontinue, ce qui permettrait en matérialisant le double sens de circulation de réduire la vitesse des véhicules*).

Prendre l'allée Sainte Madeleine jusqu'au Cours Gambetta. Tourner à gauche et traverser le Cours Gambetta. Prendre la traverse Saint-Pierre jusqu'au cimetière (entrée sud), tombe de Paul Cézanne.

On peut ensuite ressortir du cimetière par l'avenue des Déportés de la Résistance Aixoise et rejoindre le stade Carcassonne, la piscine Yves Blanc et la route Cézanne (parc de la Torse).

II - Plantations d'alignement

Le quartier Cuques Saint-Jérôme est un quartier vert de la commune en raison de son habitat – composé de nombreuses villas avec jardin, des deux parcs publics (Jourdan et Cuques) et de l'emprise des Cités Universitaires (Cuques et Gazelles). Pourtant, on trouve très peu de plantations d'alignement dans le quartier, hormis les grands axes de circulation : Boulevard du Roi René et Cours Gambetta dans sa partie haute.

On trouve quelques plantations d'alignement dans d'autres axes principaux (Cours d'Orbitelle, avenue Saint-Jérôme, avenue des infirmeries, avenue de la Cible, rue Pierre Puget), mais elles ne sont pas ou peu entretenues (arbres souffrants, non remplacés). Une voie ferrée longe le quartier sur son côté est. Ses abords ne sont pas aménagés ni entretenus.

De nouveaux projets de plantation d'arbres d'alignement pourraient être proposés pour créer des promenades plantées entre notre quartier et le centre-ville :

Avenue de Craponne
Avenue Jules Ferry
rue du Clos Cangina ?

Mathieu Grizard

CIQ Cuques Saint Jérôme

avril 2012

CIQCuquesSaintJerome@gmail.com

06 68 33 85 94